

La lettre de liaison du Conservatoire des



L'équipe technique

par Antoine BESSE

Depuis Novembre 1994, Espaces Naturels du Limousin s'est doté, sur approbation du Conseil d'Administration, d'une équipe technique de quatre personnes, apte à intervenir sur les sites acquis ou en gestion par l'association. Bénéficiant d'aides du Conseil Régional et de la Direction Régionale de l'Environnement, le Conservatoire a ainsi embauché trois Contrats-Emploi-Solidarité (mi-temps) pour ces travaux. La quatrième personne effectue actuellement son service national au sein du Conservatoire; elle est chargée d'organiser et de coordonner les activités de l'équipe technique avec le chargé d'études scientifiques (plans de gestion des sites). Pour le transport du personnel et du matériel, il a été nécessaire d'acheter un fourgon: celui-ci pourra en outre servir d'appui logistique pour les chantiers de jeunes et de bénévoles.

Durant cet hiver, les premiers travaux ont porté sur la restauration de landes, fauche des fougères, coupes des bouleaux, des bourdaines et des saules (Butte de Frochet, Lande du Cluzeau), la coupe de résineux et la plantation d'un verger conservatoire (Moulin du Cher)...

Dès le mois d'Avril, les travaux sur les landes proprement dites sont à minimiser: en effet, de nombreuses espèces d'oiseaux (Busard St Martin, Traquet pâtre, Pipit des arbres....) sont à cette date à la recherche de biotopes favorables à leur nidification. Les activités de l'équipe technique vont donc être orientées au printemps sur la reconstruction de murets et de pêcheries (Moulin du Cher, Tourbière des Dauges), la pose de clôtures à moutons (Landes de Marcy), l'implantation de panneaux d'information à l'attention du public (Butte de Frochet, Moulin du Cher).

Les adhérents ont l'initiative...

par Jean MASDOUMIER

Une nouvelle pratique a été initiée au Conservatoire au cours des derniers mois : celle des groupes de travail réunis autour d'un thème nécessaire à la vie de l'Association.

C'est ainsi que vous avez été conviés à participer aux travaux de la Commission « Communication ». Plus de 20 adhérents ont « planché » une journée complète sur ce sujet et ont posé les bases d'une véritable stratégie de communication qui fut adoptée dans sa totalité par le Conseil d'Administration. Bel exemple d'une démocratie active !

Cet exemple, pour être significatif, doit être poursuivi. Les chantiers ne manquent pas!

L'un d'entre eux va permettre à chacun d'entre nous de trouver sa place active dans l'Association. Il va s'agir, sur chacun des sites gérés par le Conservatoire, de constituer tous les outils : pédagogiques, artistiques ou éditoriaux nécessaires à une bonne restitution du site et de toutes ses richesses naturelles aux diverses populations pouvant en avoir un usage : scolaires, populations résidentes, touristes, etc...

Nous avons donc besoin de toutes les énergies et de tous les talents pour mener à bien ces nouvelles actions.

Merci de vous faire connaître au secrétariat du Conservatoire.

Brèves...

Moulin du Cher (Sarran-19): l'équipe technique a procédé à la coupe d'épicéas en bord de Corrèze: l'ouverture du milieu ainsi créée devrait favoriser les activités des chauves-souris. De même les douglas le long de la route D142 à proximité de la maison du meunier et du four ont été supprimés: la sécurité, l'état sanitaire des bâtiments, l'ensoleillement du verger en sont améliorés. Des bénévoles ont remis en état la mare en contrebas de la maison: allez y jeter un oeil...

Butte de Frochet (Bussière Boffy-87): les premiers travaux de restauration de la lande dans ses parties les plus dégradées ont été entrepris: coupe des fougères et des bouleaux, évacuation et brûlage des résidus de coupe, mise en place de carrés expérimentaux de régénération de la Callune à divers stades de développement. Deux panneaux seront prochainement installés (parc à autos et lande) pour l'information des visiteurs.

Tourbière des Dauges (St Léger la Montagne-87): le pâturage bovin des quelques parcelles du Conservatoire se poursuit. Les travaux vont porter essentiellement cette année sur la remise en état de murets et de pécheries. Les mesures de gestion active des landes humides et des prairies sont à l'étude.

Landes de Marcy (St Merd les Oussines-19): après deux années de pâturage, le parc à moutons va être agrandi de quelques hectares. Une cinquantaine de brebis limousines déambuleront cette année dans les landes à Callune et les landes humides. L'abreuvoir, rapidement exécuté l'année dernière, va être maçonné au printemps (pierres sèches) pour éviter son comblement.

L'étang des Landes (Lussat-23): un projet très polémique qui avance à petits pas. Un dénouement consensuel est attendu.

La lande du Cluzeau (87)

par Olivier DOM

Bien connue des ornithologues de la SEPOL⁽¹⁾ et de quelques scientifiques, les landes de la Flotte et du Cluzeau abritent une flore et une faune originale que le Conservatoire va maintenant contribuer à préserver.

Ces landes situées sur les Communes de Meuzac (lande du Cluzeau) et de Château-Chervix (lande de la Flotte) forment ensemble un espace ouvert de plus de 100 hectares unique en Haute-Vienne. Elles mettent en évidence un affleurement de roches ultrabasiques appelées « serpentinites » dont la composition chimique est voisine de celle des laves basaltiques qui tapissent le fond des océans. Ces roches sont très pauvres en silice (composant générateur d'acidité) et en calcium, mais par contre, très riches en magnésium, en fer et divers métaux lourds comme le chrome ou le nickel. Ceci induit l'apparition d'une flore neutro-calcicole, très différente de la végétation acidiphile environnante et dont certains éléments sont inféodés aux massifs serpentinitiques. Quelques espèces sont même frappées de nanisme ou bien ont des caractères morphologiques différents de l'espèce type en raison des conditions édaphiques évoquées ci-dessus.

Du point de vue foncier, la lande de la Flotte est découpée en de multiples parcelles privées tandis que la lande du Cluzeau n'est constituée que de 3 parcelles sectionales pour une superficie totale de 75 hectares. Les habitants du Cluzeau, propriétaires des biens de section et le Maire de Meuzac, Monsieur Marcel Fargeas, se sont montrés réceptifs aux arguments du Conservatoire lorsque nous avons commencé à évoquer avec eux, en février 1994, la possibilité d'un partenariat pour la gestion du site. Le climat de confiance rapidement installé a permis de faire aboutir le projet dans d'excellentes conditions puisqu'une convention de gestion a été signée le 10 décembre 1994 confiant dès lors la gestion de la lande du Cluzeau à Espaces Naturels du Limousin pour une durée de 10 ans.

Une flore riche et originale :

L'exceptionnel intérêt floristique du site réside tout autant dans la présence d'espèces calcicoles que dans le nombre d'espèces protégées.

En effet, sur les 75 hectares de la lande du Cluzeau, un observateur averti pourra découvrir une importante diversité de formations végétales ayant chacune d'entre elles leur cortège d'espèces caractéristiques et parfois rares.

Ainsi, sur la crête, d'importants chaos rocheux de serpentine abritent une flore composée de mousses, lichens, et surtout de fougères dont la plus rare est *Notholaena marantae*. Ce ptéridophyte atteint en Limousin sa limite nord-ouest de répartition et semblerait ici inféodé aux serpentines.

Sur le versant ouest de l'affleurement s'étend une pelouse à Fétuque (*Festuca type lemanii*), localement ouverte, laissant apparaître des dalles rocheuses à végétation pionnière caractérisée par l'Armérie (*Armeria plantaginea*), le Scléranthe pérenne (*Scleranthus perennis*), le Thym faux-serpolet (*Thymus serpyllum*) et l'Orpin réfléchi (*Sedum reflexum*).

A la faveur de fractures de la roche, le sol squelettique sur lequel s'installe la pelouse à Fétuque s'approfondit et permet alors le développement d'une pelouse à Brachypode penné (*Brachypodium pinatum*) avec l'Oeillet de Montpellier (*Dianthus monspessulanus*), le Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), la Spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*)...

Enfin, on pourra observer plusieurs faciès de landes qui expriment d'importantes différences dans le degré d'hygrométrie du sol entre la crête rocheuse et les bas de pente argileux. La Bruyère vagabonde (*Erica vagans*), domine ici nettement le

paysage végétal de lande, bien qu'elle soit par ailleurs très rare dans le reste de la région. Sur les parties sèches, elle est accompagnée entre autres de l'Ajonc nain (*Ulex minor*), de la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et du Genêt pileux (*Genista pilosa*). Sur sol mouilleux, la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*) et la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) deviennent codominantes.

D'autres espèces, comme la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), le Chardon d'Angleterre (*Cirsium anglicum*), le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*), divers Carex ou l'Orchis mouche (*Gymnadenia conopsea*) sont également bien représentés.

La lande humide connaît actuellement une colonisation rapide par la Bourdaine (*Frangula alnus*) et le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) faute de pâturage ou de fauche. Le site perd donc une partie de sa spécificité au profit d'une flore plus banale.

Une faune qui reste encore à découvrir :

Si l'avifaune de la Lande du Cluzeau fait l'objet d'observations régulières, il n'en va pas de même pour les autres embranchements du règne animal.

La Lande du Cluzeau abrite la plupart des oiseaux typiques des milieux ouverts tels que le Busard

Saint-Martin, l'Engoulevent, le Pipit farlouse ou la Linotte mélodieuse. Pour plus d'informations, on peut consulter les résultats des comptages annuels effectués par la SEPOL.

En revanche, on dispose de bien peu d'informations sur les Batraciens qui fréquentent les nombreuses mares et trous d'eau de la lande. Jusqu'à présent, seuls le Crapaud alyte, le Triton marbré et la Grenouille verte ont été signalés. Il est toutefois probable que nous y fassions de nouvelles découvertes au printemps prochain.

Parmi les mammifères, on peut citer les observations de la Pipistrelle de Kuhl et de la Pipistrelle commune.

L'entomofaune du site est par contre particulièrement remarquable. En effet, les recensements effectués par la SEL⁽²⁾ et qui ne concernent jusqu'à présent que les Lépidoptères, les Orthoptères et les Coléoptères, ont mis en évidence de très nettes similitudes avec les populations correspondantes des pelouses calcicoles du Causse Corrèzien.

L'affleurement serpentinique de la Flotte et du Cluzeau et en particulier les pelouses à Fétuque et Brachypode constituent donc un « îlot » refuge pour des espèces d'insectes méridionales comme *Smaragdina aurita* (Coléoptère) et *Aretusana arethusana* (Lépidoptère).

Les inventaires qui se poursuivront cette année devraient permettre de compléter et d'affiner nos connaissances encore trop partielles sur la faune du site.

La gestion du site :

Le plan de gestion de la Lande du Cluzeau a été rédigé au cours de l'année 94, ce qui a permis à l'Equipe Technique du Conservatoire d'intervenir sur le site dès le mois de janvier dernier.

Ces premiers travaux ont consisté à faucher des secteurs de lande colonisés par la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), à couper des fourrés de Bouleaux, tailler des Saules (*Salix sp*) et couper les Genêts à balais (*Cytisus scoparius*) qui avaient envahi le chaos rocheux du Cluzeau. Ils seront interrompus au printemps afin de ne pas nuire à la tranquillité du site et ne pas compromettre la reproduction des espèces.

En conclusion :

La signature de la Convention de gestion de la Lande du Cluzeau et le démarrage des interventions sur le site sont un événement majeur de la vie du jeune Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.

Toute l'Equipe d'Espaces Naturels du Limousin remercie Monsieur Marcel CRUVEILLIER

pour son soutien efficace et chaleureux, ainsi que Monsieur FARGEAS, maire de Meuzac, le Conseil Municipal et les habitants du Cluzeau pour leur confiance.

(1)SEPOL: Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin

(2)SEL: Société Entomologique du Limousin

LES ESPECES PROTEGEES DE LA LANDE DU CLUZEAU

Espèces végétales :

- *Dianthus monspessulanus*
- *Gentiana pneumonanthe*
- *Gymnadenia conopsea*
- *Hypericum androsaemum*
- *Erica vagans*
- *Allium ericetorum*
- *Hippocrepis comosa*

Espèces animales :

- . Pipistrelle de Kuhl
- . Pipistrelle commune
- . Triton marbré
- . Crapaud alyte
- . Crapaud commun
- . Lézard vert
- . Hérisson d'Europe
- . Busard St Martin
- . Engoulevent d'Europe
- . Linotte mélodieuse
- . Pipit des arbres
- etc.



Brèves...

Etude du Conseil Général 87 sur les Espaces Naturels Sensibles: la troisième et dernière phase de l'étude est engagée: elle doit permettre au Département de fixer des zones de préemption sur des espaces remarquables de la Haute-Vienne. Des délimitations parcellaires précises et des plans de gestion accompagneront les documents d'analyses écologique et socio-économique locales.

Etude sur la répartition des Lycopodes en Limousin: les lycopodiales sont des végétaux en forte régression en Limousin (et partout en Europe) de par la disparition des biotopes auxquels elles sont inféodées (landes sèches ouvertes ou landes humides selon les espèces). L'étude commanditée par la Direction Régionale de l'Environnement et rendue à l'automne 1994 fait le point sur la situation actuelle, et sur les mesures radicales à mettre rapidement en oeuvre pour sauvegarder les dernières stations limousines.

Etude serpentines: les serpentines sont des roches basiques qui affleurent en Limousin au milieu d'un ensemble de roches granitiques très acidiphiles. Les landes à serpentines sont donc d'un haut intérêt paysager et biologique, puisqu'elles abritent des espèces animales et végétales rares en Limousin, que l'on trouve le plus souvent sous climat méditerranéen et sur substrat calcaire. Un chargé d'étude en Contrat-qualification se charge de synthétiser les données régionales. A suivre...